

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***23069494*****Déposé / Reçu le****17 MAI 2023**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0538 452 740**

Nom

(en entier) : **AMARS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **RUE THEODORE VERHAEGEN 196/202, BTE6198,1060 BRUXELLES.****Objet de l'acte : DEMISSIONS-NOMINATIONS: ASSOCIES ET DMINISTRATEURS, CESSION
DES PARTS SOCIALES.**

Texte

L'assemblée générale extraordinaire du 28/04/2023 à 14 heures, au siège sociale de l'entreprise. Est approuvée à l'unanimité des associés:- La démission de monsieur UMDICI FARES de son poste comme associé et comme administrateur, à partir du 28/04/2023. Il cède la totalité de ses parts sociales à Mme TAIR BIRGYUL qui accepte. Il est domicilié à AVENUE DOCTEUR ZAMENHOF N°2,1070 BRUXELLES. Il est né à MIDYAT/ EN TURQUIE, le 01/02/1967. Sa démission, lui donne décharge de sa responsabilité dans la société.

- La nomination de Mme TAIR BIRGYUL comme associée et comme administrateur, à partir du 28/04/2023.

Elle est domiciliée à la Rue Masui 216/1, 1030 schaerbeek. Désormais, elle est titulaire de la totalité des parts sociales de la société. Elle est née à TUTRAKAN/ BULGARIE, le 15/11/1979.

- L'ordre du jour a été épuisé, la séance a été levée à 15 heures.

A BRUXELLES LE 28/04/2023

TAIR BIRGYUL : ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).